

SELAS AJ UP

Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Au capital de 700.667 €

57, rue Servient

LYON 3^{ème} (Rhône)

820 120 657 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025****SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, conformément aux propositions du Comité Exécutif, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé qui s'élève à + 904 423,48 €, comme suit :

- A la répartition d'un dividende entre les associés, à hauteur de 800.000,00 €
- Le solde, soit la somme de 104 423,48 €
Au compte « Autres réserves » qui se trouverait ainsi porté de + 605.772,69 €
A 710 196,17 €.

Le dividende de 800.000 €, éligible à l'abattement de 40 %, sera mis en paiement au siège social au plus tard le 31 août 2026.

Nous vous rappelons, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices sociaux.

Exercice social	Montant	Eligible à l'abattement de 40 %	Non éligible à l'abattement
31 décembre 2024	800 000,00 €	800 000,00 €	/
31 décembre 2023	432 500,00 €	432 500,00 €	/
30 juin 2022	/	/	/

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2026

Le Président



SELAS AJ UP

Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Au capital de 700.667 €

57, rue Servient

LYON 3^{ème} (Rhône)

820 120 657 RCS LYON

BILAN ACTIF/PASSIF ET ANNEXES
(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Certifié conforme
Le Président

- BILAN ACTIF -

AJ UP

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	27 475	25 734	1 741	6 752
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	778 355	562 495	215 860	219 171
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	1 650		1 650	1 500
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	500		500	500
Prêts				
Autres immobilisations financières	142 508		142 508	141 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	950 488	588 229	362 258	369 239
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	25 109		25 109	
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	4 373 765	983 596	3 390 168	3 323 856
Autres créances	204 366		204 366	116 893
Charges constatées d'avance	95 250		95 250	94 774
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 928 468		1 928 468	2 563 915
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	6 626 957	983 596	5 643 361	6 099 438
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	7 577 445	1 571 826	6 005 619	6 468 677
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

- BILAN PASSIF -

AJ UP

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 700 667,00)	700 667	700 667
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	77 853	77 853
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	605 773	474 036
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	904 423	931 737
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 288 716	2 184 292
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	193 519	
TOTAL PROVISIONS (II)	193 519	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	237 489	654 828
Emprunts et dettes financières diverses (2)	93	4 281
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 782	271 335
Dettes fiscales et sociales	1 673 497	1 963 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 244 522	1 390 753
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	3 523 384	4 284 385
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	6 005 619	6 468 677
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	3 523 384,00	4 048 322,00
(2) Dont emprunts participatifs		

AJ UP

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 005 619€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 904 423€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Durant l'exercice, la société a modifié sa forme sociale pour adopter la forme de SELAS.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf pour les changements induits par l'ANC 2022-06
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement ANC N° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement ANC N° 2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation (transferts de charges, reprise sur subventions d'exploitation, etc, ...), des charges d'exploitation (indemnités salariales, etc, ...) et limite la comptabilisation dans le résultat exceptionnel aux opérations inhabituelles et significatives.

Cette modification a été mise en œuvre afin d'assurer la conformité avec les nouvelles prescriptions comptables et n'a pas d'impact spécifique identifié sur un poste particulier.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :****• Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.